marches-securises.fr ÉTABLISSEMENT PUBLICATION

Ville de Saint Cyprien (66) Place François Desnoyer

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

66750 Saint Cyprien

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Saint Cyprien (66)

Numéro national d'identification : Type : SIRET - N° : 21660171600014 Code postal / Ville : 66750 Saint Cyprien Groupement de commandes : Non

Section 2: Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : MAPA N°25TR019

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact: M. le Maire - Tél: +33 0468376800 - Mail: marches.publics@stcyprien.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : -L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant: Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers ou équivalent européen.

Capacité économique et financière : -Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

- -Autorisation d'indiquer en lieu et place le chiffre d'affaires moyen pour le nombre d'exercices requis.
- -Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels

Capacités techniques et professionnelles : -Mention des références travaux sur une période de 5 ans.

- -Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même
- -une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre
- -Indication de la part de l'accord-cadre que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 17 juillet 2025 - 15:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Commune

Critères d'attribution : Critère Prix pondéré à 45 sur 100 points.

Critère Valeur technique pondéré à 55 sur 100 points dont les sous-critères suivants :

2.1. Sous-critère Mémoire technique de l'entreprise pondéré à 15 points sur 55 points.

Apprécié au vu des informations suivantes Descriptif technique

2.2. Sous-critère Fiches Techniques Produits pondéré à 30 points sur 55 points.

Apprécié au vu des informations suivantes Le Contenu des fiches techniques

2.3. Sous-critère Références chantiers similaires pondéré à 10 points sur 55 points.

Apprécié au vu des informations suivantes Contenu Références chantiers similaires

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre à bons de commande pour l'entretien des réseaux secs et l'éclairage de la ville de Saint-Cyprien

Classification CPV: 34993000

Type de marché: Travaux

Description succinte du marché : Accord-cadre à bons de commande pour l'entretien des réseaux secs et l'éclairage de la ville de

Saint-Cyprien

Lieu principal d'exécution : Commune de Saint-Cyprien

Durée du marché (en mois): 48

Valeur estimée hors TVA : 2000000 euros La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti: Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire: Non

Autres informations complémentaires :

Le montant global estimé de l'accord-cadre est de 2 000 000.00 euros HT.

Dévolution en accord-cadre unique sur une durée de 1 an, renouvelable 3 fois selon les mêmes montants annuels :

Le montant minimum de commandes annuelles est de 30 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes annuelles est de 500 000.00 euros HT.

Date d'envoi du présent avis

04 juin 2025